


**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE**

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 070-217001205-20230313-20230316-DE

Séance du 13 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 07 mars 2023
Date d'affichage : 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le treize mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM M. JACOBGERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : F. LUPFER a donné pouvoir à S. COLLILIEUX – Y. TESTON a donné pouvoir à T. SEGUIN – S. TETOT a donné pouvoir à R. KIFFER – S. LAMBERT a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à M. HEQUET

Excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Q. COUVREUR

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/03/16

Composition du Conseil Municipal

Suite à la démission en date du 31 août 2022 de Madame Amandine BOFFY, conseillère municipale, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste.

Madame Coralie ZAKRZEWSKI, suivante sur la liste, n'a pas souhaité intégrer le Conseil Municipal (courrier du 20 septembre 2022).

Monsieur Olivier HOUILLON, suivant de la liste a fait connaître son accord pour intégrer le Conseil Municipal.

Suite à la démission en date du 1^{er} mars 2023 de Monsieur Marc STEVENOT, Conseiller Municipal, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste.

Madame Michèle BONNET, suivante de la liste a fait connaître son accord pour intégrer le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de l'installation de Monsieur Olivier HOUILLON et de Madame Michèle BONNET.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

